



SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA
SOCIETE D'ETAT AU CAPITAL DE 46.000.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : 55, Avenue de la Nation 01 B.P. 54 Ouagadougou 01
Téléphone : 30 61 00 (lignes groupées) Fax : 31 03 40 Télex : 5208 BF

APPEL D'OFFRES N° 54/2017/DM

Ouagadougou, le 05 octobre 2017

**Objet : Projet de renforcement des postes sources
de la SONABEL**

Financement : SONABEL

1. Le Directeur Général de la SONABEL lance un appel d'offres pour l'extension des postes 90 kV de Pâ, Ouaga 2 et Kossodo.

Les travaux sont financés sur fonds propres SONABEL.

Un agrément de catégorie R1 au minimum est exigé à chaque entreprise soumissionnaire ou à chaque membre d'un groupement d'entreprises soumissionnaires.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés dans le domaine de l'électricité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

3. Les travaux objet du présent avis d'Appel d'Offres contribueront à assurer le renforcement des postes sources de Pâ, Ouaga 2 et Kossodo par :

- la création d'une travée transformateur 90 kV au poste 225/90/34,5/33 kV de Pâ ;
- la création d'une travée transformateur 90 kV au poste 90/15 kV de Ouaga 2 ;
- la création d'une travée ligne 90 kV au poste 90/33/20 kV de Kossodo.

4. Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder cent quatre vingt (180) jours.

5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres au Département Juridique de la SONABEL où il est mis en vente au prix forfaitaire et non remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) F CFA** payable à la caisse siège de la SONABEL.

6. Les offres présentées en un original et quatre (4) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **vingt quatre millions (24 000 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des marchés le **08 novembre 2017 à 9 heures**. L'ouverture des plis aura lieu immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONABEL ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.
8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres.

François de Salle OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National